

2001—2008 *Le bilan de l'équipe municipale*

EDITION



SPECIALLE

SOMMAIRE

ON A COMMENCÉ L'ANNÉE ...

*Des vœux de l'équipe municipale
Le théâtre du rire*

LE BILAN D'UN SEPTENNAT

Aménagements paysagers

Bâtiments communaux

Le réseau d'eau

Investissements divers

Entretien de chemins

Décisions et orientations

Le volet financier

Taux de présence des conseillers

Élu ce qu'il faut savoir

Les élections municipales

EN BREF AU VILLAGE

Un père Noël bien équipé

Résultat du jeu de fin d'année

Laborieuse distribution du courrier

ON A COMMENCÉ L'ANNÉE PAR...

DES VOEUX DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE



LE PLEIN DE RIRE

Mais oui nous avons fait le " plein de rire " ce dimanche 27 janvier, grâce à la troupe de la G A I T E de Cartigny, qui pour la troisième année est venue nous divertir. C'est dans une chaleureuse ambiance et une salle bien remplie que ces deux pièces en picard nous ont été présentées. On a pu remarquer la présence d'un public de tous âges, dont certains s'étaient déplacés d'assez loin, et même des parisiens en résidence secondaire dans la commune qui se sont offerts le premier cours d'une " seconde langue " bien de chez nous.

Il faut surtout remercier les membres de l'association des anciens combattants avec leur Président M Hubert Carlier, pour cette heureuse initiative qui a le double mérite, de divertir et de rassembler, le tout dans la joie et la bonne humeur. Quoi de mieux pour débiter l'année ?

Ce samedi 12 janvier, les membres du conseil municipal est moi même, avons pour la septième fois accueilli les administrés à la salle des fêtes pour la présentation des vœux. Cette sympathique réunion s'est déroulée dans la convivialité et nous a permis d'échanger, et aussi pour certains, de faire connaissance avec les quelques nouveaux habitants qui avaient répondu à notre invitation.

Comme chaque année les lauréats du concours des maisons fleuries se sont vus remettre un diplôme et un bon d'achat en encouragement pour leur active participation. Pour 2007 la liste était assez longue avec beaucoup de lauréats présents, ce qui est toujours plaisant pour les organisateurs.

Merci à toutes les personnes qui ont donné un peu du temps de leur week-end pour assister à nos vœux.



CHÉTO VRÉMIN IN DRÔLE

ED' REMIMBREMIN !

LES TRAVAUX DE VOIRIE**Les bordures de trottoir réalisées :**

Liaison monument aux morts au fossé

Route de Nurlu

Rue Vastrifour

Rue de Ytres

Rue de Saily

Rue d' En Bas avec passage de tuyaux sous la route et enfouissement d'un tronçon dans le champ de M Bernard Cassel pour permettre l'écoulement pluvial jusqu'au fossé en contre bas.

Rue de Nurlu (entrée M Hénocque)

Place de la mairie (pour aménagement)

**LES BÂTIMENTS COMMUNAUX****Réparations, aménagements, entretiens.**

Écoulements des eaux pluviales de l'église St Martin.

Remplacement du câble d'alimentation électrique de l'école de la mairie pour la mise en sécurité.

Pose des six dernières fenêtres sur le bâtiment de la mairie en finition de l'ensemble commencé au précédent mandat.

Remplacement du mur de soutènement en protection des bâtiments avoisinants dans la cour de l'école de la mairie.

Remise en peinture de la salle des fêtes, pose de lambris dans les coulisses et de briquettes dans le hall d'entrée.

Réfection et peinture du bureau du secrétariat de mairie.

Remplacement de l'installation électrique pour l'éclairage de l'église St Michel (réalisé par nos soins).

Réparations de plâtrerie à l'église St Martin (voûte et mur).

Construction de deux murs et pose de grilles aux cours des logements de la mairie.

Installation de panneaux grillagés sur le muret de l'église St Michel.

Peintures extérieures de la mairie et de l'ancienne poste.

Installation d'un abri bus place du 11 novembre et mise en peinture par les jeunes de celui place de la mairie.

Démolition des anciennes toilettes et du muret de séparation des cours des écoles de la mairie.

Transformation du préau de l'école de la mairie en garage atelier et local fermé pour sécuriser le matériel.

Aménagement du rez-de-chaussée d'un ancien logement de la mairie en bureau de poste et secrétariat de mairie.

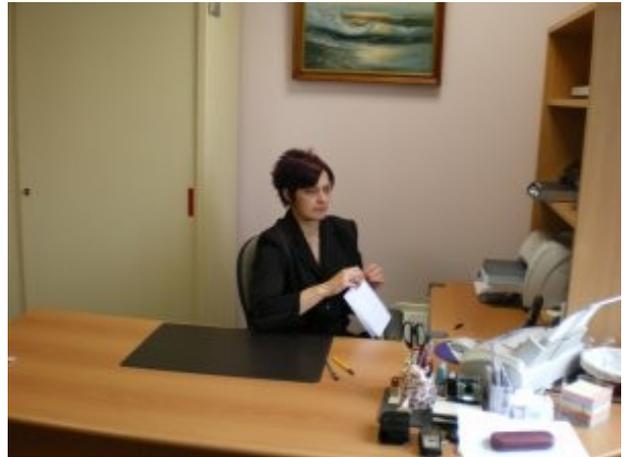
Démolition et reconstruction du calvaire du cimetière Nord.

Remise en peinture de la salle de la mairie.

Réparation, remise en état, et peinture des calvaires.

Restauration de la chapelle du trait d'union.

Transformation et restauration en cours, du logement situé au dessus des bureaux de la mairie.

**LES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS****Les réalisations :**

Mise en oeuvre d'une charte paysagère comprenant la traversée de la commune. Réalisation des plans en six tronçons avec estimation chiffrée.

Aménagement de la place de la mairie et de ses abords.

Plantation de neuf talus.

Implantation de 14 bacs à fleurs aux entrées de village et sur certains trottoirs.

Démolition du transformateur, nivellement, débroussaillage, engazonnement et plantation de l'espace situé derrière l'église St Martin.

Démolition du transformateur disgracieux situé entre les deux anciennes sections.

Amélioration et embellissement des cimetières.



INVESTISSEMENTS DIVERS**Matériels**

Achat d'un broyeur avec installation sur le tracteur, d'une tondeuse tractée et une auto portée, d'un taille haie, d'un semoir de salage. Construction d'une remorque équipée de rampes pour le transport des tondeuses. Remise à neuf de la remorque.

Équipements

Achat d'un ordinateur, deux imprimantes, un scanner, un téléphone fax, une live box, un logiciel informatique, un photocopieur. Installation d'un rideau de scène à la salle des fêtes et pose de rideaux salle de la mairie, secrétariat et bureau de poste. Acquisition de chaises pour la salle des fêtes.

Outillage

Achat d'une caisse à outils, d'une meuleuse, d'un nettoyeur HP, d'une échelle et de divers petits matériels.

SIGNALISATION

Remplacement des panneaux Etricourt et Manancourt par d'autres regroupant les deux anciennes sections. Pose de huit nouveaux dont un pour la signalétique de sites. Installation d'un panneau d'affichage sur la place de la mairie.

ENTRETIEN DE CHEMINS ET TERRAINS

Remise en état d'un tronçon de chemin de remembrement en limite de Nurlu et apport d'une aide à l' A F R pour la réparation d'un autre en limite de Mesnil-en-Arrouaise.

Réouverture de trois chemins en herbe, hors service depuis de nombreuses années. Élagage des chemins de plaine à quatre reprises. Curage du petit bassin de récupération des eaux pluviales, au sommet de la côte à la sortie du village vers Nurlu.

Nivellement et ré-aménagement de l'espace qui sert à entreposer les déchets verts et inertes. Clôture d'un terrain en bordure du canal du Nord (chemin rouge) pour éviter une décharge sauvage. Création de deux escaliers, rue du Pourchain et au pont rue de Douay.

DÉCISIONS ET ORIENTATIONS

Mise en place d'une charte paysagère sur la traversée de la commune. Réalisation de la première tranche de travaux place de la mairie et lancement de la seconde, place du 11 novembre. Vente de l'ancienne école place de la salle des fêtes, pour éviter des travaux sur un bâtiment devenu inutile, hors service depuis de nombreuses années. Choix du lieu du regroupement pédagogique avec dissolution du RPI existant. Regroupement des deux bureaux de vote en un seul, salle de la mairie. Reprise de terrains pour réintégration dans le patrimoine communal. Vide grenier à la fête du village. Participation au concours des villages et maisons fleuris. Organisation d'une réunion canal SNE avec VNF. Création d'un point poste.

LE RÉSEAU D'EAU

Remplacement avant les travaux de la place de la mairie, du réseau d'alimentation existant, distribuant la mairie et ses logements. Ce qui a permis aussi au proche voisin de profiter de cette adduction pour éliminer sa canalisation vétuste qui traversait la place, et ainsi éviter toute fuite après travaux.

Remplacement d'une vanne défectueuse sur la canalisation distribuant les rues Dieu et de Nurlu, et aussi d'un tronçon alimentant la rue d'Equancourt

Installation d'une station de désinfection par le Syndicat des eaux à la demande de la commune d'Etricourt-Manancourt.

Participation suivant le règlement en vigueur de l'alimentation du lotissement rue Principale.

Remise en état d'une bouche à incendie rue de Péronne.

Château d'eau

Pose d'une clôture en limite de propriété et d'une grille de sécurité sur l'ancien puits de forage.

Remplacement des échelles déclarées hors normes par de nouvelles en acier inoxydable.

**LE VOLET FINANCIER****Dette de la commune en 2001**

En capital : **139268,01€**
Remboursement annuité : **20364€**

Dette de la commune en 2007

En capital : **53142€**
Remboursement annuité : **7249,59€**

Aucun emprunt n'a été contracté au cours du mandat

Les taux d'imposition sont restés identiques à ceux de 2000

Élu, ce qu'il faut savoir avant de s'engager

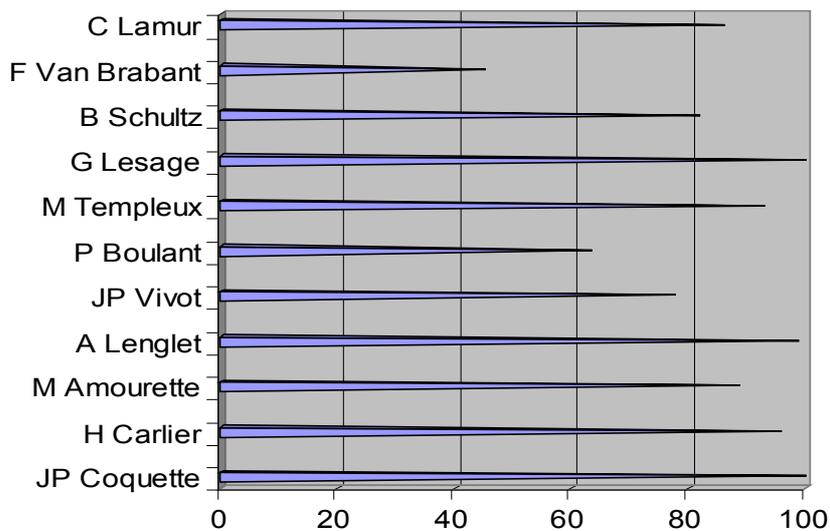
Aujourd'hui occuper un poste d'élus ne se résume pas à accéder à un titre honorifique. C'est un engagement de tous les jours qui ne se limite pas à une simple représentation dans les diverses structures pôles de décisions, mais à prendre des positions dont les incidences sont souvent directement liées à des engagements financiers pour les communes.

Un mandat qui s'achève

Dans quelques temps vous allez choisir vos conseillers pour un nouveau mandat. L'équipe avec laquelle je me suis engagé m'a toujours soutenu pour me permettre la mise en application des projets qui ont pu aboutir dans les meilleurs délais. Un conseil municipal issu d'une équipe soudée est toujours plus performant. Ensemble on avance, éparpillé on piétine et désuni on stagne.

Maintenant c'est à vous par vos suffrages de décider de la composition du futur conseil. Mais quelque soit votre choix, je pense que la nouvelle équipe aura et devra avoir pour objectif de faire mieux que la précédente, si elle a comme je l'espère, l'intention de relever ce challenge.

TAUX DE PRÉSENCE DES MEMBRES DU CONSEIL AUX RÉUNIONS



Au cours de la mandature le conseil municipal s'est réuni 72 fois

Les obligations professionnelles sont à prendre en considération.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES, MODE D'EMPLOI

Le Conseil municipal est élu au suffrage universel direct tous les 6 ans.

Les candidats doivent avoir 18 ans révolus (21 ans pour être maire). Peuvent voter tous les électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune (c'est à dire les électeurs domiciliés dans la commune depuis au moins 6 mois, ainsi que les non-résidents, sous certaines conditions).

Aussitôt élu, le Conseil municipal élit en son sein le Maire puis les Adjoint, à la majorité absolue. Si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue après deux tours de scrutin, un troisième tour est organisé et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, c'est le candidat le plus âgé qui est choisi.

EN BREF AU VILLAGE...

En période électorale le bulletin « infos village » pourrait s'apparenter à une propagande électorale, il ne sera donc pas publié avec ses informations officielles comme : l'état civil etc.

UN PÈRE NOËL BIEN ÉQUIPÉ !

Il avait rendez-vous " chez Domi " avec les enfants du village ce samedi 22 décembre, mais personne n'aurait pu imaginer qu'il avait troqué son vieux traîneau pour une superbe décapotable. C'est certainement parce que la neige faisait défaut. Cette petite manifestation à l'initiative du nouveau commerçant a rassemblé beaucoup d'enfants, heureux pour les plus petits de voir le père Noël en vrai. C'est dans les cris, la joie et la bonne humeur que s'est déroulé cet après midi qui a rassemblé petits et grands dans une atmosphère d'agréable prélude au jour tant attendu.

LABORIEUSE DISTRIBUTION DU COURRIER !

Depuis septembre dernier avec la mise en place du nouveau centre de tri, le moins que l'on puisse dire est que le nouveau système n'est pas encore bien rodé. Mais tous les problèmes ne sont pas à imputer à la Poste. Certes si le tri et la distribution sont en défaut, il faut aussi reconnaître que beaucoup d'adresses sont inexacts. La commune est aussi en faute avec des rues en double. Deux rues de Nurlu et du cimetière, dont une se nomme en réalité rue de l'Échelle. Bien que cela occasionnera quelques désagréments aux habitants des rues concernées, il faudra je pense, les renommer pour que la commune soit en règle.



RÉSULTAT DU JEU DE NOËL

L'oreille en coin 2 - Cadre de vie 3 - Zéro de conduite 4 - Crème renversée 5 - Monde à l'envers 6 - Âme en peine 7- Cercle de famille 8 - Cheval de Troie 9 - Longueur d'onde 10 - Rester en travers de la gorge 11 - Divergence d'opinions 12 - Par dessus la jambe 13 - Histoire sans queue ni tête 14 - Passage sous terrain 15 - Le clou du spectacle - 16 Décor à l'envers 17 - Regarder de travers 18 - Joue contre joue 19 - Bras dessus bras dessous 20 - Tous les chemins mènent à Rome 21 - Mettre les pieds dans le plat 22 - Sautes d'humeur 23 - Tournant du match - 24 A l'ouest rien de nouveau Merci aux participants, qui j'espère, se sont bien divertis.

